

APPLICATION 4

Dématérialisation des élections en ligne

Le gouvernement a mis en ligne un site dédié aux élections professionnelles.

Travail à faire :

- 1) Connectez-vous au site.**
- 2) Répondez aux questions suivantes.**
 - **Vidéo 1 :**
 - a. Que propose le module dédié aux élections professionnelles ?
 - b. Qui saisit le Procès-verbal des élections (PV) ?
 - c. De quels documents le bureau doit-il se munir ?
 - d. Combien de PV le bureau doit-il saisir ?
 - e. Que doit-on faire à la fin de la saisie du PV ?
 - f. Peut-on modifier les informations déjà saisies ?
 - g. Comment est déterminé le nombre de sièges par collège ?
 - h. Comment sont calculés les suffrages exprimés ?
 - i. Comment, et pourquoi, calcule-t-on le quorum ?
 - j. Comment est calculé le quotient électoral ?
 - k. Relevez les règles d'attribution des sièges.
 - l. À quels besoins répond ce site ?
 - **Vidéo 2 :**
 - m. Quand dresser un PV de carence ?
 - n. Qui doit le dresser ?